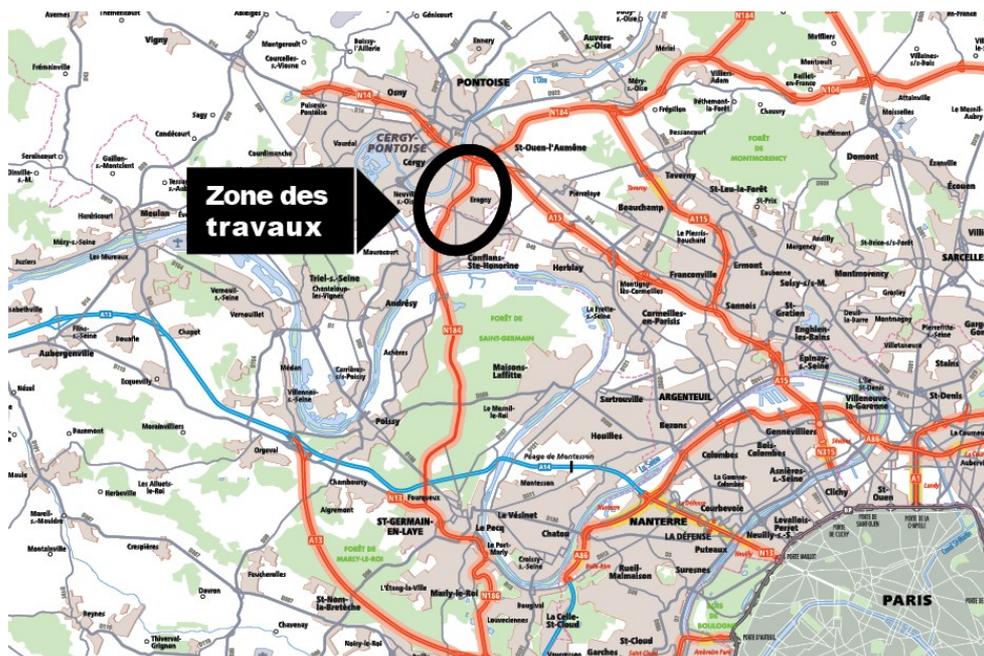


Créteil, le 18 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

RN184 – Réhabilitation des chaussées à Éragny-sur-Oise Circulation à 1 voie par sens du 19 juillet au 11 août 2017

La DiRIF met en œuvre un programme pluriannuel d'amélioration de l'itinéraire RN186/RN13/RN184 concernant les départements des Yvelines et du Val-d'Oise. En 2017, les travaux concernent la réhabilitation des chaussées du sens extérieur (Roissy vers Versailles) de la RN184, entre le 19 juillet et le 11 août 2017.

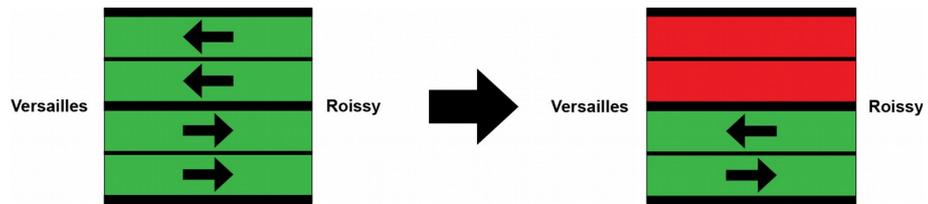


Ces travaux représentent un investissement de **1,5 millions d'euros**, entièrement financés par l'État.

Pour la sécurité des usagers et des intervenants sur la route, ces travaux nécessitent de **libérer la chaussée du sens Roissy → Versailles de toute circulation** pendant la durée des travaux.

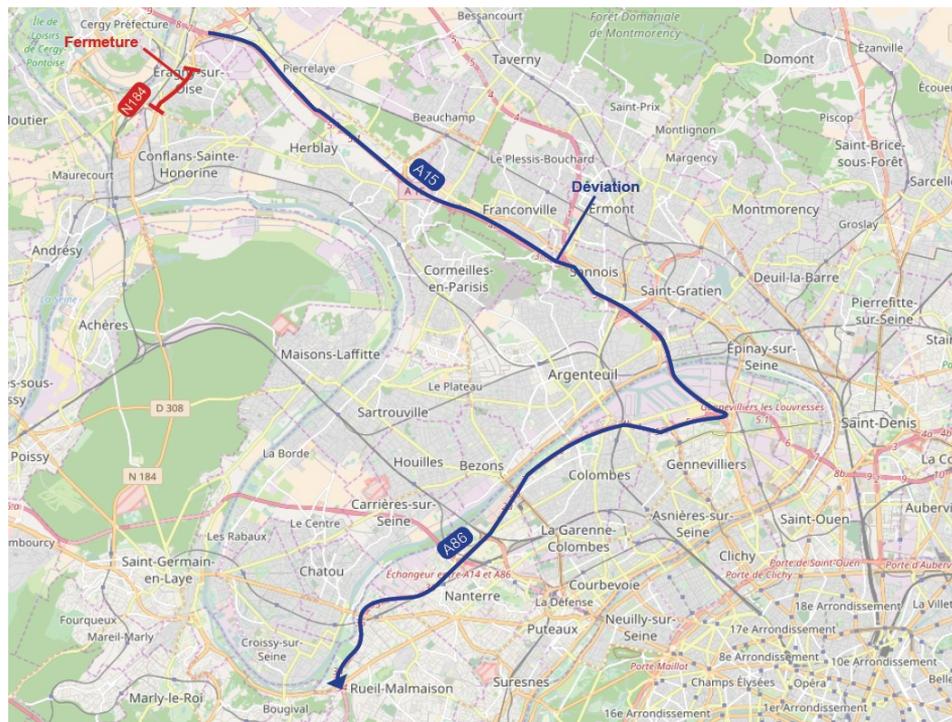
Aussi, pendant les travaux, les usagers circulent sur une voie par sens, au lieu de deux habituellement, sur tout le linéaire à traiter (2 km). La mise en place du basculement de la circulation a lieu le 19 juillet 2017.

CONTACT PRESSE :
Robin LEROY – 01 46 76 87 80



Avec ces dispositions, **pendant les périodes de pointe du matin et du soir en semaine**, les usagers doivent intégrer un **allongement des temps de parcours de l'ordre de 15 minutes en moyenne**, toujours inférieur à 30 minutes. L'adaptation des modalités de circulation nécessaires aux travaux a été concentrée durant les semaines d'été, pendant lesquelles la fréquentation de cet axe est significativement moindre.

Les usagers en transit vers l'Ouest parisien sont encouragés à suivre l'itinéraire conseillé par A15 et A86.



Le fonctionnement des carrefours au niveau de la traversée d'Éragny-sur-Oise et les itinéraires de circulation au sein de la ville sont également modifiés pour permettre la réalisation des travaux. Une signalisation adaptée orientent les usagers pour leurs déplacements.

Pour assurer la protection des usagers, des riverains et des intervenants sur la route lors de l'enlèvement des matériaux de la chaussée en place, qui contiennent de l'amiante, les travaux de rabotage sont confinés afin d'éviter la propagation de particules dans l'air. Des capteurs sont installés autour du chantier afin de vérifier que la qualité de l'air reste en permanence conforme aux exigences réglementaires. Les conditions spécifiques de réalisation de ces travaux imposées par la présence d'amiante motivent la durée du chantier dont la fin est prévue le 11 août 2017.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter WWW.SYTADIN.FR pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.